



OPTIMISER LE SUIVI ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET FINANCIER DES MARCHÉS PUBLICS

Gérer l'exécution des marchés publics

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT



Ref. : 6819121

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
HT (TVA en vigueur) : 1180
€ HT
NET (non assujetti) : 1180
€ NET

Repas inclus

Code Dokelio : 74635

Une fois les phases de rédaction et de passation effectuées, l'exécution du marché nécessite un véritable pilotage du suivi administratif, technique et financier. Le suivi d'un marché implique la mise en œuvre d'outils efficaces afin de garantir des prestations de qualité conformes aux besoins exprimés.

Cette formation est à jour des ordonnances COVID.

OBJECTIFS

- Gérer le suivi du marché aux niveaux technique, administratif, financier et comptable
- Planifier les échéances des diverses opérations de suivi et de contrôle
- Prévenir les risques de litiges en phase d'exécution

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Cadres et agents des différents services amenés, dans le cadre de leur fonction, à assurer le suivi et la gestion des marchés publics

PRÉREQUIS

Connaître la réglementation des marchés publics ou avoir une pratique

COMPÉTENCES ACQUISES

Exécuter un marché sur les plans administratif, technique et financier.

Un quiz d'évaluation doit obligatoirement être rempli à l'issue de la session pour valider les acquis de la formation.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

- Communauté d'apprenants
- E-quiz amont
- Modules vidéos
- Présentiel
- E-quiz aval

PROGRAMME

Optimiser le suivi administratif, technique et financier des marchés publics
1er jour

SUIVI TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DES MARCHÉS

Cerner les principales obligations du marché et la répartition des responsabilités entre le pouvoir adjudicateur et le titulaire

- Les acteurs de l'exécution des marchés : titulaires, sous-traitants, cotraitants, rôle du mandataire...
- Les pièces à étudier
 - identifier les apports clés des principaux CCAG
 - les principales nouveautés des CCAG 2021 par rapport aux CCAG 2009
 - les pièces contractuelles du marché : l'acte d'engagement, les pièces financières, les clauses techniques (CCTP) et administratives (CCAP)
- Les clauses incitatives et dissuasives dans les relations contractuelles

Piloter l'exécution du marché en toute sécurité

- Le début de la relation contractuelle



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF

Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

ACP FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 53 94 74 90 - e-mail : serviceclient@acpformation.fr
Siret 400 915 583 00043



- La durée du contrat, les reconductions
- Les ordres de service
- L'affermissement des tranches optionnelles
- Les bons de commande d'un accord-cadre
- Les vérifications qualitatives et quantitatives
- Les opérations de suivi et de contrôle
- L'application des pénalités
- Les incidents pouvant survenir lors de la relation contractuelle : comment les gérer ?

Maîtriser la modification du marché en cours d'exécution

- Le régime des modifications de contrats en cours d'exécution
- Les modifications du contrat
 - les modifications prévues aux documents contractuels
 - les prestations supplémentaires rendues nécessaires
 - le changement de titulaire
 - les modifications non substantielles
 - les modifications de faible montant

ÉTUDE DE CAS

Analyse des modes de contrôle d'un marché et mise en œuvre d'une fiche de sécurisation du contrat

2e jour

SUIVI FINANCIER ET COMPTABLE DES MARCHÉS

Analyser la procédure de règlement pendant l'exécution

- L'avance et ses modalités de remboursement
- La fréquence minimale des paiements
- Le contenu d'un projet de décompte mensuel
- Le caractère provisoire de l'acompte
- La TVA et l'auto-liquidation en travaux
- Le règlement partiel définitif : intérêt et limites
- Les pénalités de retard et leurs éventuelles remises (point sur la jurisprudence)
- La retenue de garantie, la caution et la garantie à première demande
- Les cessions et nantissements de créances

ÉTUDE DE CAS

Établissement d'avances et d'acomptes

Maîtriser les conditions de mise à jour des prix

- La forme des prix
- Le contenu du prix
- L'actualisation et la révision des prix

ÉTUDE DE CAS

Calcul d'actualisation et de révision de prix

Connaître les délais de paiement et la répartition des rôles et responsabilités

- Le calcul du délai global de paiement
- Le délai de l'ordonnateur et du comptable
- La suspension du délai de paiement
- Le contrôle des pièces justificatives pour paiement

Mesurer les conséquences du non-respect des délais de paiement

- Les intérêts moratoires
- Le cas du conflit sur le montant à payer
- Le référé-provision et ses conditions de mise en œuvre
- Les protocoles transactionnels

ÉTUDE DE CAS

Retard de paiement et calcul des intérêts moratoires

Sécuriser la fin des relations contractuelles

- Les conséquences financières et contractuelles en matière de travaux
 - le projet de décompte final
 - le décompte général et définitif
- Les conséquences financières et contractuelles pour les marchés autres que ceux de travaux
- La période de garantie et sa mise en œuvre
- Le remboursement de la retenue de garantie, de la caution, de la garantie à première demande
- Les dispositions relatives au règlement des différends dans les différents CCAG





- Les conséquences financières de la résiliation d'un marché
 - les cas de résiliation prévus par les différents CCAG
 - le contenu d'un décompte de résiliation

INTERVENANTS

Samuel ROBERT
Cour des Comptes

Mathieu LORIOU
Mathieu LORIOU

Dimitri MEUNIER
avocat associé
Dimitri MEUNIER

Gilles DUVAQUIER
Commissaire des armées chargé de pilot
Gilles DUVAQUIER

Mohamed AITICHE

Frédéric ZANNINI
Directeur et consultant
Eurl Ô Carré

Christelle PLUTON – DENNY
CEC Audit & Conseil

Léa GASNIER
Léa Gasnier

Giancarlo BRUNI
Responsable de la mission de pilotage et de coordination des achats
TOULOUSE MÉTROPOLE

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Évaluation des acquis : Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression. Évaluation à chaud : À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Évaluation à froid : À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

LIEUX ET DATES

À distance

07 et 08 nov. 2022
24 et 25 janv. 2023
23 et 24 mai 2023
18 et 19 sept. 2023
20 et 21 nov. 2023

Paris

29 et 30 sept. 2022
01 et 02 déc. 2022
30 et 31 mars 2023
04 et 05 juil. 2023
23 et 24 oct. 2023
14 et 15 déc. 2023
24 et 25 janv. 2024

Lyon

20 et 21 oct. 2022
23 et 24 mai 2023
18 et 19 sept. 2023
14 et 15 déc. 2023

Nantes

24 et 25 mai 2023
14 et 15 déc. 2023

Bordeaux

14 et 15 nov. 2022
23 et 24 mai 2023





14 et 15 déc. 2023

Lille

07 et 08 nov. 2022

23 et 24 mai 2023

14 et 15 déc. 2023

Rennes

07 et 08 nov. 2022

Toulouse

23 et 24 mai 2023

14 et 15 déc. 2023



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

ACP FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 53 94 74 90 - e-mail : serviceclient@acpformation.fr
Siret 400 915 583 00043